

Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Etampes

COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 19-2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le quinze septembre 2026 s'est réuni dans les locaux du SEDRE au 340 Route d'Etampes – 91150 BRIERES-LES-SELLES, sous la présidence de Madame Christine BOURREAU.

Présents :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE
ARRANCOURT

BOISSY-LE-SEC

BOUTERVILLIERS

BRIERES-LES-SELLES
CHALO-SAINT-MARS
CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE
GUILLERVAL

MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
ORMOY-LA-RIVIERE

PUSSAY

SACLAS

SAINT-CYR-LA-RIVIERE
SAINT HILAIRE

LARDY

Absents :

ABBEVILLE LA RIVIERE
BOISSY-LA-RIVIERE

BRIERES-LES-SELLES
CHALO-SAINT-MARS
CHALOU-MOULINEUX

CONGERVILLE THIONVILLE
FONTAINE-LA-RIVIERE
MONNERVILLE
MORIGNY-CHAMPIGNY
SAINT-CYR-LA-RIVIERE

LARDY

CAESE

Yves BECKER
Philippe LOISEAU
Stéphane DUPENLOUP
Laurent VIOLETTE
Arlette SELLIER
Goeffroy AUBIN
Alexis LE CALVE
Sylvie JOUARD
Christine BOURREAU
Béatrice THOMAS
Mylène MOUCHEZ
Arnaud CUVEILLIER
Maryvonne SIBENALER
Laurine BAK
Eric CAVERS
Matthieu IMBAULT
Michaël MERIGOT
Grégory COURTAS
Steven VAULTIER
Dominique ABOUTRET
Meghann BARBARAY
Ludovic CHACHIGNON
Charles TREMBLAY
Stéphane DEMEULEMEESTER

CCEJR

Rémi LAVENANT

CAESE

Jean-Jacques NOTSECK
Vincent ROUDEAU
Olivier LARCHER
Gilles KINDERMANS
Yves POUPENEY
Tancrède LAIZE
Jean-Pierre VALVERDE
Sébastien RESTINI
Nicolas PERSIGAND
Sabine BENDAOUD
GIRARD Jean-Charles
Stephen DALE

CCEJR

Eric BOURMAUD

Secrétaire de séance : Ludovic CHACHIGNON

Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes

COMITE SYNDICAL DU 22 SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION N° 19-2026

CREATION D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE AU SEIN DU SERVICE COMPTABLE – MAINTIEN DE L'OFFRE D'EMPLOI POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT COMPTABLE

Le Comité Syndical,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la demande de réduction de quotité de temps de travail formulée par l'agent titulaire occupant actuellement les fonctions de comptable, visant à s'investir dans une autre activité professionnelle à temps complet ;

Vu l'obligation d'assurer sans interruption la continuité des opérations financières, de facturation et de gestion comptable du syndicat ;

Considérant que la baisse de temps de présence de la comptable titulaire nécessite une réorganisation des services pour compenser ce départ partiel, par le biais de la création d'une activité accessoire interne ;

Considérant que cette réorganisation ne saurait occulter le besoin global à temps complet du service, et qu'il convient de maintenir active la recherche d'un candidat pour le poste ;

LA PRESIDENTE entendue,

LE COMITE SYNDICAL après en avoir délibéré et procédé au vote :

Approuve la création d'une activité accessoire dédiée aux tâches comptables et administratives, à hauteur de cinq heures hebdomadaires ;

Cette activité accessoire sera rémunérée conformément à la réglementation en vigueur sur le cumul d'activités dans la fonction publique ;

Madame la Présidente est autorisée à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget syndical de l'exercice en cours.

AINSI FAIT ET DELIBERE

Le secrétaire de séance
Ludovic CHACHIGNON



POUR EXPEDITION CONFORME

La Présidente
Christine BOURREAU



Comité Syndical du 22/09/2026 sur la convocation de Christine BOURREAU, Présidente, en date du 18 juin 2026, Au SEDRE, 340 route d'Étampes-91150 BRIERES-LES-SCELLES à 19h30	
Nombre de membres en exercice	38
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	25
Pour	25
Contre	0
Abstention	0